

**LE PROBLÈME DES TERMES
TECHNIQUES/SCIENTIFIQUES DANS LA
TRADUCTION DE TEXTES LITTÉRAIRES: LE CAS DE
MERCY D'ITA MBABA**

¹Inyang, Jenny Benjamin, ²Iwunze, E.I.

¹Department of Modern Languages and Translation Studies
University of Calabar

²Department of Foreign Language and Translation Studies
Abia State University, Uturu Abia

Résumé

On a coutume d'envisager le texte littéraire comme un texte hyper connotatif, construit dans un langage qui vise premièrement des effets émotionnels et esthétiques. Ainsi, l'originalité d'une œuvre littéraire est mesurée sur la base de l'emploi personnalisé du langage et sa traduction devrait viser la création d'un effet propre à susciter une réaction affective, une émotion esthétique voisine à celles qu'engendre le contact avec l'original. Toutefois, il existe des situations où le texte littéraire est structurellement hybride, intégrant des éléments de littérarité et de non-littérarité. Pour être plus précis, il existe des genres comme le roman scientifique qui intègre le langage littéraire et scientifique. Ce travail de recherche se penche sur ces cas de figure où on retrouve le langage technique/scientifique dans le tissu narratif des œuvres littéraires. Il se penche particulièrement sur les problèmes des termes techniques dans la traduction du roman d'Ita Mbaba intitulé Mercy. Il ressort de la présente étude que l'auteur – qui est avocat de profession – laisse le jargon juridique dominer dans son œuvre. Son œuvre est donc ponctuée d'expressions techniques appartenant au registre du droit et pouvant être source de nombreuses difficultés traductionnelles pour le

traducteur néophyte. En plus des termes du domaine du droit, on rencontre également ceux du domaine de l'administration territoriale et de la bureaucratie.

Mots clés : *Termes Techniques, Typologie Textuelle, Traduction Littéraire, Texte Littéraire, Théorie Traductionnelle, Roman Scientifique*

Abstract

The literary text is popularly viewed as a highly connotative phenomenon, constructed in a language which aims at attaining emotional and esthetic effects. In line with this, originality in a literary work is most often measured on the basis of the level at which its author has used a personalized language. The translation of such a text is expected to create an affective reaction which is similar to that created by the original. However, there are contexts in which the literary text is structurally hybrid, integrating elements belonging both to literality and non-literality. Precisely, there are specific genres such as the scientific novel which integrate both literary and scientific language. This article explores cases in which technical/scientific and literary types of language are simultaneously integrated into the text to translate. The paper deals specifically with technical problems encountered in the translation of Ita Mbaba's novel titled Mercy. This study demonstrates that the author – who is a lawyer by profession – dominantly constructs his novel with the use of law jargons. His work is punctuated with technical expressions (terminologies) which belong to law and judicial sciences. These terminologies could be serious sources of translation problems to the neophyte. In addition to these law related terms, the translator is confronted with terminologies from administration and secretariat disciplines.

Keywords: *Technical Terms, Textual Typology, Literary Text, Literary Translation, Translation Theory, Scientific Novel.*

Introduction

On conçoit généralement l'œuvre littéraire comme une typologie textuelle qui se distingue nettement des ouvrages scientifiques et techniques. Cette différence se situe principalement aux niveaux du langage employé dans ces textes respectifs et de leurs visées communicatives et stylistiques. En effet, contrairement aux textes techniques et scientifiques (qui généralement sont construits selon un langage dénotatif), l'œuvre littéraire se caractérise par un langage connotatif et sa visée est plus ou moins émotive. Pour Bokiba, le texte littéraire (particulièrement le texte poétique) a un caractère impénétrable et idiomatique, du fait de son appartenance à la vocalité (112). Partant de ce constat, on décrit très souvent la littérature comme « un art du langage » et l'écrivain comme un artisan qui met au point la simulation langagière d'un référent qui peut-être n'existe pas comme tel (Ladmiral 16). Ceci est d'autant plus certain lorsqu'on tient compte du fait que les auteurs des œuvres romanesques, théâtrales et poétiques mobilisent très souvent un large éventail de figures rhétoriques pour faire passer leurs messages.

Bien que le langage employé dans le texte littéraire est très souvent connotatif ou imagé, il serait important de souligner que plusieurs facteurs pourraient concourir à rendre un texte littéraire plus ou moins hybride, c'est-à-dire comporter en même temps des éléments typiques aux textes techniques, scientifiques et/ou pragmatiques. Premièrement, le texte littéraire est une mise en scène du vécu de tous les jours, un reflet de l'activité humaine dans presque tous les domaines, y compris les entreprises

techniques et scientifiques. Comme le remarque Gutu, il n'est pas que porteur de valeurs esthétiques mais aussi porteur d'un vécu, d'un regard sur le monde, ainsi que de vérités morales, universelles et intellectuelles (15). Pour rendre leurs mises en scène proches de la réalité, les auteurs des œuvres littéraires tendent souvent à créer des personnages qui, selon les circonstances, font recours au langage spécialisé ou technique. Les auteurs ont aussi tendance à souvent créer des scènes et épisodes où le langage scientifique ou pragmatique est incontournable. Par exemple, une scène où un médecin est appelé à décrire les symptômes ou la démarche thérapeutique d'une maladie ou d'une pandémie est très souvent construite à l'aide de l'emploi du jargon propre à la médecine. De même, une scène faisant intervenir un homme de droit (magistrat, avocat et huissier de justice) dans un contexte de procès ou de démarches judiciaires, exige l'emploi du jargon des métiers relatifs au droit. Ceci rejoindrait les pensées de Roustand selon lesquelles « Il n'est pas bon que l'écrivain joue au savant, ni le savant à l'écrivain ; mais il n'est pas interdit à l'écrivain de savoir, ni au savant d'écrire » (cité dans Saint-Martin 69).

Deuxièmement, l'idiolecte d'un écrivain peut être très influencé par le jargon de la profession qu'il pratique en dehors de l'écriture ou encore par le courant littéraire auquel il appartient. Ainsi, il a été observé que les adeptes du naturalisme ont tendance à faire un usage scientifique du langage dans leurs œuvres. De même, les partisans du roman scientifique font eux aussi un usage scientifique du langage. Partant de ces observations, on peut dire que la terminologie technique et le jargon scientifique sont des composantes probables dans certains œuvres littéraires. Il va sans dire que leur traitement dans des typologies textuelles pareilles demande des approches bien

spéciales. Cette communication tente à illustrer les problèmes liés à leurs traductions avec l'œuvre romanesque d'Itat Mbaba (*Mercy*) comme un cas d'étude.

Le concept de typologie textuelle en traduction

Comme nous l'avons tantôt souligné, le concept de typologie textuel est plus que cardinal en contexte de traduction, puisque le genre textuel détermine en partie la méthode ou l'orientation traductologique appropriée à adopter par le traducteur. Comme le dit si bien Meschonnic, « ce n'est pas traduire qui est différent pour une recette de brouillon en poudre, un article de la physique nucléaire, un poème, un roman. C'est la recette, l'article, le poème, le roman qui ne sont pas dans le langage de la même manière » (p.82). Dans la même lancée, Salaudeen note que la détermination de la catégorie textuelle facilite les étapes de compréhension et de reformulation. Selon lui : « la reformulation devient facile si le travail de compréhension et de détermination de la catégorie textuelle, la première phase, est bien réalisé. [...] Ce système de classement facilite le travail de déchiffrage qui précède toute traduction et en facilite toute analyse du discours préalable à la traduction » (34). Ceci dit, une considération particulière du genre (de la typologie textuelle) s'impose en traduction.

En général, on dénombre trois grandes typologies textuelles, à savoir : (i) les textes littéraires (roman, poésie, théâtre), (ii) les textes pragmatiques et (iii) les textes scientifiques/techniques. Toutefois, les auteurs et les théoriciens ont, dans leurs réflexions, proposé des classifications textuelles qui s'écartent un peu de ces typologies. C'est ainsi qu'Ekpenyong (41) préfère catégoriser les textes selon deux paramètres à savoir la littérarité ou non-littérarité des textes. Ainsi, pour lui, un texte est soit littéraire soit non-littéraire. De sa

part, Cornier (184) opte pour une classification qui identifie trois types de textes à savoir (a) les textes de vulgarisation, (b) les textes didactiques et (c) les textes de spécialisation. Ces typologies peuvent être expliquées comme suit :

- i. Les textes de vulgarisation sont le produit des auteurs non-spécialistes qui ne s'intéressent qu'à rapporter un fait. Ils visent un public plus large et ne demandent que de connaissance générale pour leur compréhension.
- ii. Comme leur nom l'indique, les textes didactiques ont des visées pédagogiques. Ils sont produits par des spécialistes ou des pédagogues et demandent des connaissances plus ou moins spécialisées et variées pour leur compréhension.
- iii. Les textes de spécialisation quant à eux sont produits par des spécialistes et visent des spécialistes. Ils sont donc l'œuvre de spécialistes qui visent leurs pairs et ne s'attendent pas à être compris par le profane ou l'homme de la rue.

Il nous paraît que, dans leurs classifications, les auteurs tendent à ignorer la possibilité qu'il existe des textes hybrides, c'est-à-dire des textes qui comportent des caractéristiques de deux ou plusieurs typologies textuelles. Et c'est là que se situe la problématique de notre étude. En fait, les théoriciens paraissent la plupart du temps négliger ou ignorer le fait que les textes faisant partie du genre appelé « roman scientifique » ne sont que de nature paralittéraire mais sont visiblement hybrides. En ayant émergé dès le XIX^{ème} siècle, le roman scientifique est connu pour son but encyclopédique et intellectuel qui est de transmettre à un public large des savoirs scientifiques et techniques. C'est un univers où la science – le langage scientifique – trouve une place de choix dans la littérature, ce qui relancerait la question de leurs

classifications en tant que simple roman. Saint-Martin note justement ce caractère hybride du roman scientifique lorsqu'il note que :

Le roman scientifique apparaît comme un espace textuel d'hybridation singulier, puisqu'en son sein la Science est amenée à côtoyer l'Art, magnifiant une espèce d'idéal de connaissance encyclopédiste et moralisant, alors très prégnant, projet [qui se veut] épistémologique et esthétique. (69)

Partant de ces observations, il ne serrait point aberrant d'envisager l'existence d'un style scientifique dans le genre de la littérature. C'est-à-dire concevoir une typologie textuelle qui intègre les aspects de littéarité et de non-littéarité. Ceci sera l'objet de la section suivante du séminaire.

Le langage spécialisé/technique dans le texte littéraire

Comme nous l'avons tantôt souligné, le texte littéraire se construit à l'aide d'un langage connotatif qui vise entre autres choses la création d'un effet propre à susciter des réactions affectives et des émotions esthétiques. L'originalité du texte littéraire est de ce fait mesurée à la base de l'usage personnelle que l'auteur fait des mots qu'à la rareté de son vocabulaire (Gutu 15). Toutefois, il arrive que la littéarité de ce type de texte cède la place à la science et à la technique - plus particulièrement au langage scientifique ou technique - qui, de nature, est moins connotatif et plus direct. Marcoin note, à ce sujet, que l'emploi des termes techniques ou scientifique dans tout texte littéraire tape inéluctablement à l'œil du lecteur attentif, à cause du contexte. C'est, la plus part du temps, comme apercevoir une lune parmi les étoiles. Il note donc que :

Bien entendu l'attention du lecteur (ou auditeur), surtout s'il est jeune, peut être attirée par tel mot inconnu, quand le contexte ne permet pas de l'interpréter. Ce qui est le cas lorsque le mot désigne un objet très précis ou relève du vocabulaire technique et scientifique, qui passe souvent par des mots savants, plus longs et volontiers tirés du latin ou du grec. C'est le cas aussi quand le mot présente en lui même un caractère mystérieux ou attirant. Il y a même un goût du mot rare dont on ne connaît pas le sens. (Marcoin 3)

Il serait important à ce niveau de souligner que l'appréhension des mots techniques ou scientifiques dans un texte littéraire dépendra en partie de la définition que le lecteur-traducteur a du concept de mot technique/scientifique ou mot spécialisé. Selon Cajolet-Langanière, un mot spécialisé est un terme ne faisant partie de la langue générale soit parce qu'il est absent des dictionnaires usuels, soit parce qu'il porte une marque technolocale dans les dictionnaires usuels (*médecine, botanique, chimie, etc.*), soit parce que l'analyse de ou des contextes d'emploi permettrait de le considérer comme exclu de la langue générale (69).

A part une bonne conception des termes techniques, scientifiques ou spécialisés, il serait important d'avoir une connaissance des caractéristiques du langage technique et scientifique. Il faudrait aussi pouvoir distinguer ce langage technique/scientifique du reste du texte (c'est-à-dire du langage purement littéraire). La première caractéristique du langage technique/scientifique qui le distingue du langage littéraire est sa nature dénotative. Spring souligne ce fait en les termes suivants :

En général, d'un point de vue pragmatico-culturel, les textes techniques et scientifiques sont plus clairs que les autres types de textes. La science et la technologie transcendent les barrières culturelles et représentent un point de référence universel pour l'humanité. [...] Le langage employé dans le texte scientifique et technique est souvent considéré comme plus formel que celui du discours standard. Toutefois, ceci ne pourrait être qu'une simplification excessive. En général, traiter des documents académiquement scientifiques demande l'emploi d'un registre formel basé sur des niveaux variant du sujet évoqué (l'emploi d'une terminologie empruntée du grec ou du latin). (226)

Ceci dit, en principe, le langage scientifique se veut dénotatif et formel. Toutefois, dans les cas où il est employé dans un contexte pas du tout ordinaire – par exemple dans le contexte d'un texte littéraire – il y a de fortes chances que sa nature formelle soit selon les circonstances, réduite. Spring confirme en quelque sorte cette position lorsqu'il ajoute que le degré de simplification du langage technique:

Peut varier considérablement du langage employé dans les manuels de classe à celui employé dans les articles de grandes revues spécialisées et les travaux savants d'auteurs reconnus dans le domaine. Les textes strictement techniques tels que les manuels et les magazines spécialisés visent un plus grand public et sont de ce fait construits autour d'un langage moins formel,

faisant usage de composantes plus proches du langage formel. (226-227)

Ainsi on peut dire que les auteurs qui emploient le langage technique ou scientifique dans leurs œuvres littéraires sont conscients du fait qu'ils visent un public plus large et non essentiellement une communauté de spécialiste. Ce contexte leur impose d'employer des termes techniques ou scientifiques plus proches du langage général. Toutefois, ces termes restent des mots spécialisés ou techniques et sources de multiples difficultés, surtout pour le traducteur néophyte.

Problèmes inhérents à la traduction des textes/termes techniques et scientifiques

On peut énumérer au moins quatre problèmes inhérents à la traduction des termes technique et scientifique. Ces difficultés comprennent entre autres (i) le repérage des termes (techniques ou scientifique dans le texte littéraire), (ii) la différence de plages sémantique entre les langues, (iii) l'impossibilité de s'appuyer sur des connaissances préalables et (iv) la difficulté de mener des recherches documentaires et de trouver des experts en milieu exolingue (Fontanet 6 ; Salaudeen 39-40). Nous pouvons, plus amplement expliquer ces difficultés comme suit :

i. Difficulté de repérage des termes techniques et scientifiques

Il est difficile, en fait d'identifier les termes techniques dans un texte littéraire. Bien certains auteurs sont du point de vue que le langage technique est facilement discernable dans un texte littéraire, il n'en demeure pas moins qu'il serait possible pour un traducteur inexpérimenté de confondre un terme technique avec un mot du registre général, surtout à cause du caractère connotatif de l'œuvre littéraire. Fontanet a donc raison d'observer que le traducteur inexpérimenté ou un profane

pourrait prendre pour terme technique ou scientifique, ce que le spécialiste considère comme un mot de la langue générale et, inversement prendre un terme pour un mot ordinaire. « Il est parfois difficile de distinguer la langue générale et la langue spécialisée, car celle-ci utilise volontiers des termes spécialisés entremêlés de mots ordinaires » (5). A l'exception des termes empruntés ou dérivés du latin ou du grec (qui sont relativement faciles à reconnaître), beaucoup de termes techniques ou scientifiques sont syntagmatiques de nature et difficiles à discerner.

ii. *La différence de plages sémantiques entre les langues de travail*

Il arrive très souvent que le découpage sémantique en langue de départ n'est pas le même qu'en langue d'arrivée. Ainsi, un terme technique a une plage sémantique plus grande ou plus rétrécie dans la langue de départ ou d'arrivée. Ceci est une grande source de difficultés, vue le fait que dans l'une des langues de travail on risque de se retrouver avec une situation de perte ou de lacune. Par exemple le terme légal anglais « Attorney General » a une plage sémantique beaucoup plus grande en français puisqu'il peut vouloir dire « le garde des sceaux » et « le procureur général ».

iii. *L'impossibilité de s'appuyer sur des connaissances préalables*

Il va de soi que l'emploi du registre spécialisé dans un texte littéraire demande de plus grandes aptitudes extralinguistiques du traducteur. Le traducteur a besoin d'un grand bagage cognitif et de connaissance préalable pour éliminer toute les ambiguïtés potentielles du texte. Ces ambiguïtés sont incontournables et parfois très mal compensés dans les cas où le traducteur ne parvient ni à déchiffrer ni à comprendre les termes

techniques/scientifiques employés dans le texte, du fait de sa nature de pure profane. Dans de tel cas de difficulté, on assiste très souvent à une mauvaise traduction.

iv. *La difficulté de la recherche terminologique en milieu exolingue*

On se méprend souvent à croire qu'avec l'internet, la recherche terminologique est devenu un jeu d'enfant pour tous les traducteurs du monde. Mais on est très vite ravisé lorsqu'on considère la situation au Nigéria et dans plusieurs autres pays d'Afrique. Fort est de savoir que ce n'est pas tous les termes techniques que l'on peut trouver dans un dictionnaire technique. Dans certains cas, le traducteur est appelé à se renseigner auprès des experts du domaine qui sont usagers de la langue vers laquelle il traduit. De telles recherches terminologiques sont difficiles en milieu exolingue. Salaudeen souligne cette difficulté lorsqu'il remarque que le traducteur qui se trouve dans un milieu anglophone et dont la « langue maternelle » est l'anglais, n'a pas trop le choix, si on lui présente un ouvrage à traduire de l'anglais au français. Il est contraint à contredire le principe donné selon lequel le texte traduit sera vérifié par un expert du domaine qui est locuteur de la langue d'arrivée, pour des fins de correction et de révision (38).

Le Corpus

Comme nous l'avons tantôt signalé, cette étude se limite à une traduction du chapitre premier de l'œuvre d'Ita Mbaba intitulée « *Mercy* ». L'œuvre en elle-même relate l'histoire d'un avocat qui, ayant perdu tout espoir de trouver du travail à la capitale du pays, rentre à son Etat d'origine pour chercher une embauche au Ministère de la Justice. Il n'est point à la fin de son désarroi lorsque, même dans son Etat d'origine, il ne trouve pas d'emploi et est condamné à se contenter d'ouvrir un bureau

d'avocat privé, entreprise qui ne lui rapporte pas grande chose. Son métier d'avocat le met dans des situations compliquées et le pousse à prendre des décisions difficiles. Une de ces situations difficiles est d'avoir à faire à des personnes dangereuses ; et seule la grâce de Dieu lui permet de se tirer sain et sauf de pareilles situations.

Traduction des termes techniques dans *Mercy d'Ita Mbaba*

Nous allons dans cette section du séminaire illustrer les difficultés rencontrées pendant notre traduction des termes techniques dans l'œuvre à l'étude. Nous avons organisé nos analyses en fonction des domaines de spécialisation. Ainsi nous pouvons dénombrer des mots techniques qui sont des domaines de l'administration territoriale et du droit.

1.1. Mots techniques de domaine de l'administration territoriale

Certains énoncés employés dans le texte révèlent le système d'administration territoriale du Nigéria. Etant donné que ces termes ne font partie de la langue générale et ne se trouve pas dans les dictionnaires usuels, nous les considérons comme étant techniques. Un bon exemple est le terme « Local Gouvernement » qui est employé particulièrement au Nigéria pour désigner l'une des plus petites unités administratives. Notons ici que le « Local Government » fait partie d'un système d'administration remarquablement différent de celui des pays francophones.

Dans plusieurs parties du texte à traduire, l'auteur fait mention de « Local Government Administration » qui ne pourrait pas avoir d'équivalent parfait dans les modèles d'administration territoriale adoptés dans plusieurs pays francophones. En fait, contrairement au Nigéria qui est un état fédéral et qui reconnaît le « Local Government Area » comme

l'une de ces plus petites unités administratives, les pays francophones ont des modèles d'administration territoriale qui intègrent les Provinces, les Départements, les Sous-préfectures, Les Arrondissements, Les Districts et les mairies. Il est donc difficile de trouver l'équivalent parfait du « Local Government Area » parmi les catégories d'unités administratives existant dans les pays francophones. Au vue de cet état des choses, nous trouvons préférable d'emprunter le terme anglais et d'utiliser des notes en bas de page pour définir le terme.

D'autres illustrations de difficultés à traduire les termes techniques du domaine de l'administration comprennent les suivants :

LD 1: <u>the officer</u> interrupted Ufan, anxious (p.3)	LA2: <u>Le commis</u> interrompt Ufan, anxious (...)
LD 3: That is why he filled the <u>civil service employment form</u> . (p.10)	LA4 : C'est pourquoi il avait rempli <u>le formulaire de demande d'emploi a la fonction publique</u> .
LD 5: He never applied for <u>a study leave</u> (p.4)	LA6: Il n'a jamais fait de <u>demande de conge d'étude</u>

Le terme anglais « officer » donné en LD 1 est employé dans un contexte technique. Un traducteur inexpérimenté le traduirait à l'emporte pièce comme « officer », ce qui serait un contre sens. Tenant compte du fait qu'ici, l'auteur fait allusion aux auxiliaires d'administration, nous avons préféré le traduire comme « commis (d'administration) » en LD 2. De même, le groupe de mot anglais « civil service » donné en LD 3 pourrait être traduit par un traducteur inexpérimenté comme « le service publique » ; ce qui serait un terme ambigu. En fait, nous

trouvons que ce terme est technique et serait mieux traduit par « la fonction publique ». Le même scénario se répète à la LD 5 avec l'emploi du terme anglais « study leave » qu'un apprenti traducteur traduirait précipitamment comme « congé pour les études ». Compte tenu du caractère technique de ce mot, nous l'avons traduit comme « demande de congé d'étude ».

Mots techniques du domaine du droit

La majorité des mots techniques rencontrés dans l'œuvre sont du domaine du droit. Ceci est une preuve que l'auteur – qui est avocat au barreau – se laisse beaucoup influencer par sa profession mère (le droit), dans sa manière d'employer la langue anglaise. Son idiolecte est beaucoup influencé par le jargon légal. Du coup, beaucoup des termes techniques rencontrés pendant la traduction sont du domaine du droit. Considérons les exemples suivants, présentés de la LD 7 à la LA 14 :

LD 7: I hope you still remember me, Madam [...] <u>Barrister</u> Abak (p.12).	LA 8: J'espere que vous vous souvenez toujours de moi Madame. C'est moi, <u>Maitre</u> <u>Aback</u>
LD 9: He was recommended for the post of <u>legal officer</u> (p.10).	LA 10: On le recommanda pour le poste <u>d'Officier</u> <u>Chargee</u> des <u>Affaires</u> <u>Juridiques</u>
LD 11: They were in need of lawyers to assist <u>the Attorney</u> <u>General</u> . (p.10)	LA 12: Il leur fallait des avocats pour assister <u>le</u> <u>Procureur</u> <u>General</u>
LD 13: I guess he will need a <u>junior</u> now. (p.14).	LA 14: Je sais qu'il aura besoin d'un <u>jeune associé</u>

Les extraits ci-dessus montrent le caractère polysémique des termes techniques. Un tel caractère pourrait être source des sérieuses difficultés pour le traducteur inexpérimenté. Le terme anglais « legal officer » donné en LD 9 pourrait par exemple être maladroitement traduit en français comme « officier légal » ; ce qui serait un non-sens. Vu son caractère technique, il serait plus adroit de le traduire comme « chargé des affaire juridique ». De même, l'expression anglaise « Attorney Général » est un mot difficile, surtout de par sa large plage sémantique. Il peut être traduit selon les circonstances comme « le Garde des Seaux » ou « le Procureur Général (au près de la Court d'Appel ou de la Cour Suprême) ». Vu le contexte d'emploi dans le texte, nous optons pour la deuxième traduction (Procureur Général).

Enfin, l'exemple donné en LD 13-LA 14 est tout aussi illustratif et instructif. Cet exemple montre qu'il faudrait toujours voir dans quel contexte le terme est employé avant sa traduction. Dans ce cas particulier, le terme n'est pas seulement technique mais il est un référent culturel en ce sens qu'il montre comment les avocats désignés les nouveaux entrants dans la profession au Nigéria. Un traducteur inexpérimenté manquerait de prendre en considération ce fait et traduirait le mot anglais « junior » comme « un junior ». Ceci n'aurait aucun sens pour le lecteur de la LA. Tenant compte du caractère technique du terme, nous l'avons traduit comme « jeune associé », après nous être renseignés auprès d'hommes de droit exerçant dans des pays francophones.

Conclusion

Il est possible que le texte littéraire ne soit pas exclusivement construit dans un langage connotatif. Comme nous l'avons démontré dans cette étude, certains auteurs de textes littéraires intègrent à leurs écritures le langage

pragmatique, technique et même scientifique. Il a été démontré que le roman scientifique, par exemple, intègre plusieurs aspects du langage scientifique. Les théoriciens et professionnels de la traduction ont coutume d'envisager le texte littéraire comme un texte hyper connotatif, construit dans un langage qui vise premièrement des effets émotionnels et esthétiques. Ainsi, l'originalité d'une œuvre littéraire est mesurée sur la base de l'emploi personnalisé du langage et sa traduction devrait viser la création d'un effet propre à susciter une réaction affective, une émotion esthétique voisine à celles qu'engendre le contact avec l'original.

Toutefois, il existe des situations où le texte littéraire est structurellement hybride, intégrant des éléments de littérarité et de non-littérarité. Pour être plus précis, il existe des genres comme le roman scientifique qui intègre le langage littéraire et scientifique. Ce travail de recherche se penche sur ces cas de figure où on retrouve le langage technique/scientifique dans le tissu narratif des œuvres littéraires. Il se penche particulièrement sur les problèmes des termes techniques dans la traduction du roman d'Ita Mbaba intitulé *Mercy*. Il ressort de la présente étude que l'auteur, qui est avocat de profession, laisse le jargon juridique dominer dans son œuvre. Son œuvre est donc ponctuée d'expressions techniques appartenant au registre du droit et pouvant être source de nombreuses difficultés traductionnelles pour le traducteur néophyte. En plus des termes du domaine du droit, on rencontre également ceux du domaine de l'administration territoriale et de la bureaucratie.

Ouvrages Cités

- Ajunwa, Enock. *Translation: Theory and Practice*.
Nsugbe : College of Education Press. 1996.
- Cajolet-Laganère, Helene. Le Texte Littéraire : Un
Discours Spécialisé ? *Contact des Langues et
des Discours* 27/4, (2005) : 67-76.
- Chapal, Madeleine. *Les écrivains en personne*. Paris :
Union Générale d'Éditions, 1973.
- Charnock, Ross. Les Langues de Spécialité et le Langage
Technique : Considération Didactique, *ASP : Revue du
GERAS*, 23-26, (2011) : 1-24.
- Cornier, Monique. « Proposition d'une typologie pour
l'enseignement de la traduction technique ». In
Marianne Ledere (Ed), *Études Traductologiques*, Paris :
Lettres Minard, 1990.
- Durieux, Christine. *Fondement didactique de la traduction
technique, Collection « Traductologiques »*, Paris :
Didier Erudition, 1988.
- Eke, Livinus. *A Handbook of Translation Practice
(English-French)*, Abakaliki : Willyrose and
Applesed Publishing Comapny (WAP), 2000.
- Ekpenyong, Effiong Ekpenyong. « Traduire les titres
d'œuvres littéraires : Études comparatives et
contrastives ». *AGORA : Uyo Journal of Foreign
Language Studies*, 2(1), 2002.
- Gutu, Ana. Le sens dans la perspective de l'activité
traduisante » in *Écrit Traductologiques*, Moldova :
Presses Universitaires, Université libre Internationale de
Moldova, 2012.
- Marcoïn, Franci. La Question du Vocabulaire dans une
Perspective Littéraire. *Le Vocabulaire et son*

- Enseignement*, Paris : MENJVA/DGESCO.
- Meschonnic, Henry. *Poétique du Traduire*, Paris : Armand Colin, 1999.
- Mounin, Georges. *Linguistique et Traduction*. Bruxelles : Dessart et Margade, 1976.
- Ndukauba, Kate. *Eze va à l'école (Traduction d'Eze goes to school de Nzekwu et Crowcher, 1963)*, Okigwe : Fasmen Communications, 2000.
- Nkoro, Obisike Ihechi. Une évaluation des textes traduits: Le cas de la traduction de la Bible en anglais, français et igbo. *Journal of Translation Studies and Research*, 1/1, (2013) : 21- 32.
- Okeke, John Ka-anayo. « Understanding Translation and Interpreting for Professional Orientation. In J.Ka-anayo Okeke's (ed), *Ideas in Development : A multi-Disciplinary Overview*, Oweri :Creative Educational Management Consultants, 1995 : 118-134.
- Potter, Simeon. *Language in the Modern World*, London : Pengui Books Ltd, 1960.
- Saint-Martin, Armand. Le Roman Scientifique : Un Genre Paralittéraire. *Littérature, Art, Science*, 1/6, (2005) : 69-99.
- Salaudeen, Ibrahim Adedeji. « Le traducteur et le donneur d'ouvrage : L'expérience de la traduction d'un texte chimique ». *REFRAC : Revue des Etudes Francophones de Calabar*, 7/1, (2008) : 30-43.
- Schnell, Betina & Rodriguez, Nadia. L'enseignement de la traduction scientifique : Précisions conceptuelles, considérations épistémologiques et implications pédagogiques. *Tribuna Panace*, IX/6, (2007) : 153-157.

Spring, Louis. *Translating Technical and Scientific Texts*.

London: Oxford University Press, 2014.

Stolze, Radegundis. Dealing with cultural elements in technical texts for translation. *The Journal of Specialized Translation*, 11, (2009): 124-145.

of